

Présentation du Parc naturel marin d'Iroise

Journée CAMAB du 30 novembre 2021

1. Pourquoi s'intéresser aux marais littoraux?

Enjeux Algues vertes/plancton toxique



Enjeux « microbiologie eau de baignade » :

En 2010, il est «moyen»



En 2021, il est «bon»



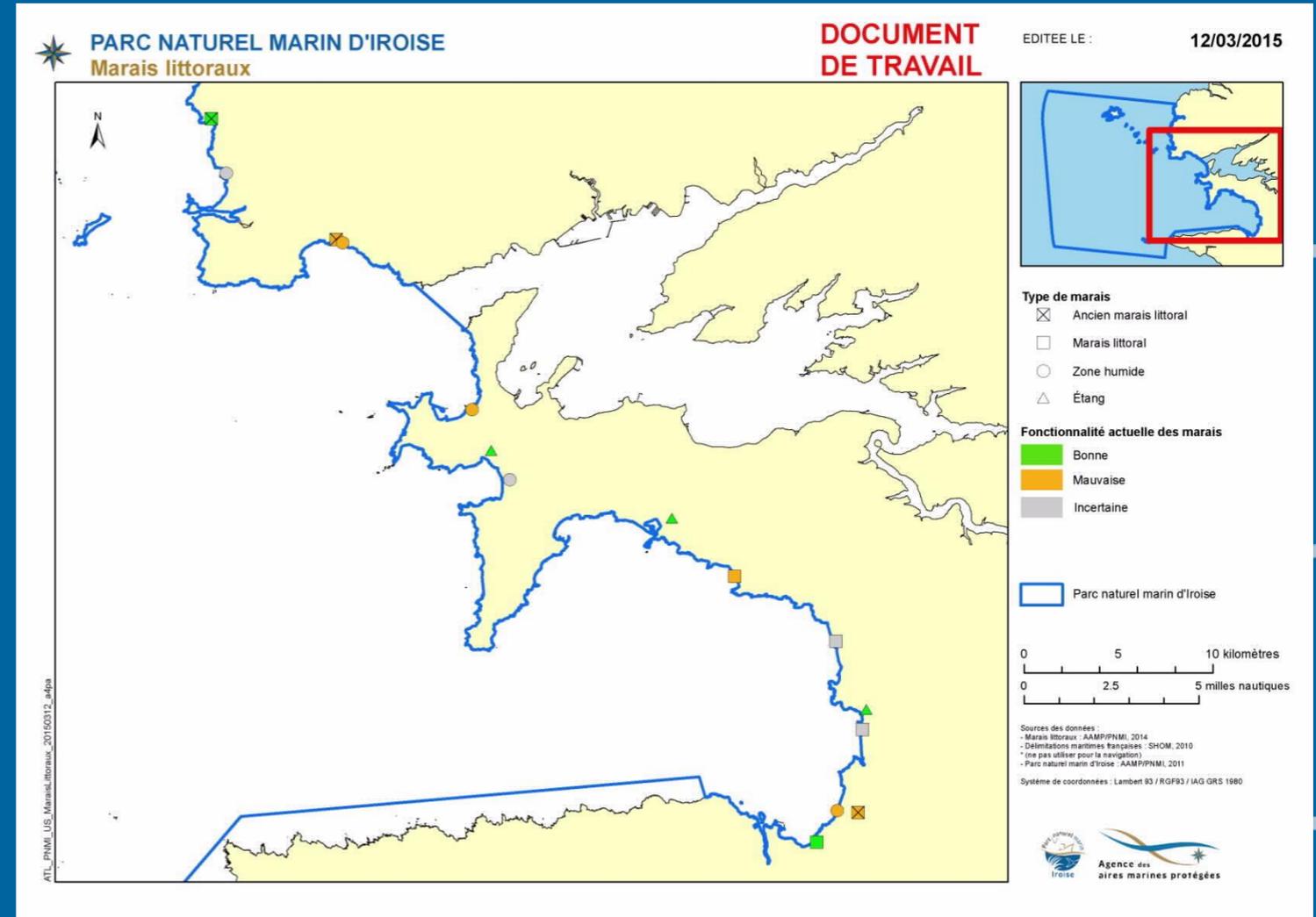
1. Pourquoi s'intéresser aux marais littoraux?

14 sites identifiés en 2015 :

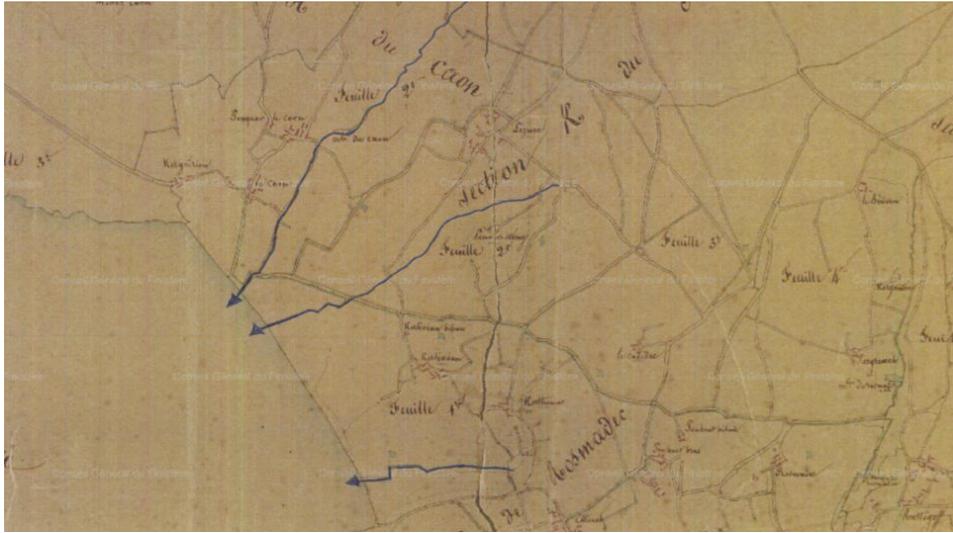
- Objectif : Enjeux biodiversité – Enjeux Qualité de l'eau

Diagnostic de leur fonctionnement:

- Une problématique pollution est-elle identifiée sur le bassin versant ?
- La zone humide peut-elle contribuer à limiter les pollutions identifiées et leurs impacts sur le milieu littoral (qualité physico-chimique et biologique de la masse d'eau littorale) ?
- Quelles actions ciblées permettront d'améliorer sa fonction épuratrice ?



Exemple d'évolution des marais littoraux: Ex de Trez Bellec



Cadastré napoléonien (1830-1831)



*Trez Bellec (comparaison entre 1950 et 2010)
Source geobretagne.fr/sviewer/dual.html*

Exemple d'évolution des marais littoraux: Ex de Ty anquer

Cas du Ty anquer : évolution significative avec des terres cultivées et les aires de caravanning ont rogné une bonne partie de ces anciennes landes.



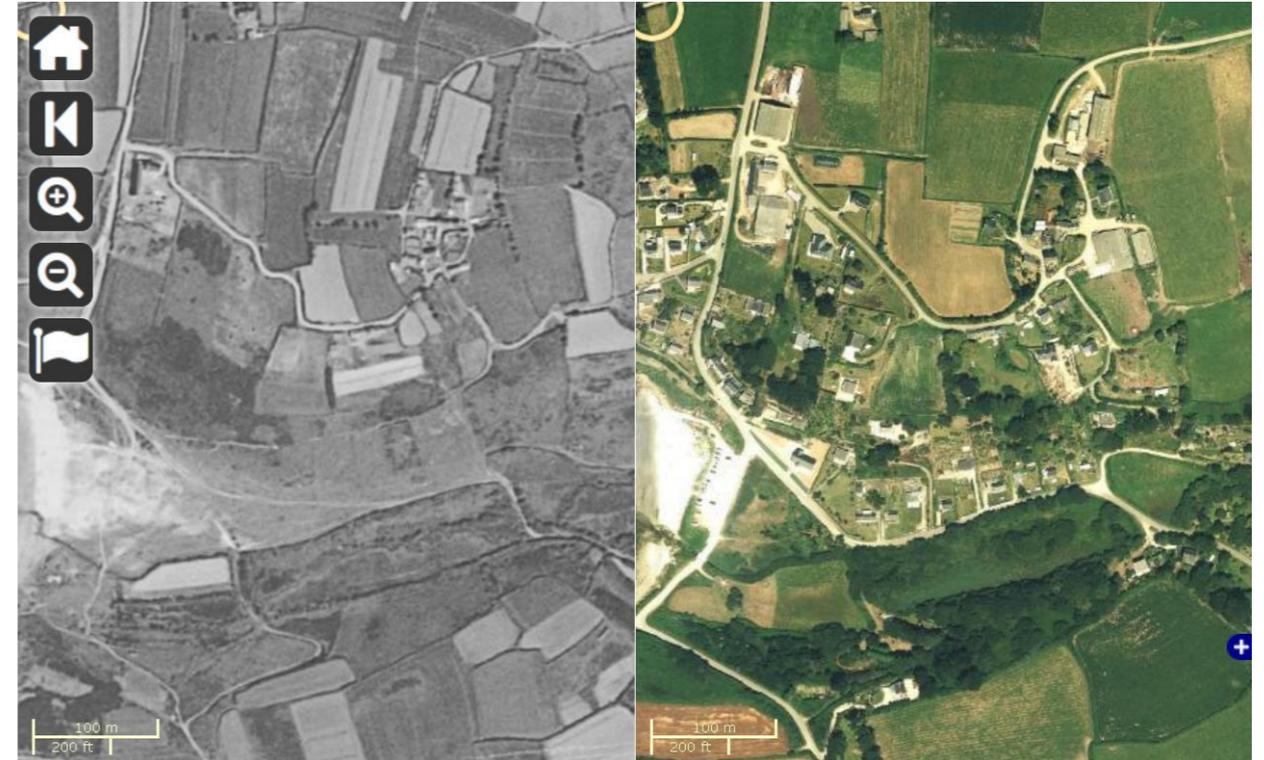
*Comparaison entre 1950 et 2010 - Source
geobretagne.fr/sviewer/dual.html*

- présente un fonctionnement épuratoire très faible
- ZH faible extension et fortement artificialisées sur la bordure littorale.
- joue un rôle d'abattement des nitrates extrêmement limité et, en été, phénomènes de dilution par des eaux dénitrifiées en profondeur .

Toute amélioration de la fonctionnalité de cette zone humide ne pourrait qu'être bénéfique au milieu même si son potentiel épuratoire paraît limité.

Exemple d'évolution des marais littoraux: Et Illien à Ploumoguer?

Cas de la ZH : évolution significative avec modification du cours d'eau historique.



- possède un bon potentiel d'abattement des nitrates
- présente un fonctionnement épuratoire efficace

Une renaturation du lit mineur ou une opération de reconstitution du lit avec méandres au milieu de la prairie humide en aval pourrait être envisagée, ou, plus simplement une suppression du talus de berge pour rendre cette prairie humide inondable . Que Fait l'OFB (SD/DR/PNMI)? rdv cet après midi sur le terrain

Que Fait l'OFB (SD/DR/PNMI)?
rdv cet après midi sur le terrain



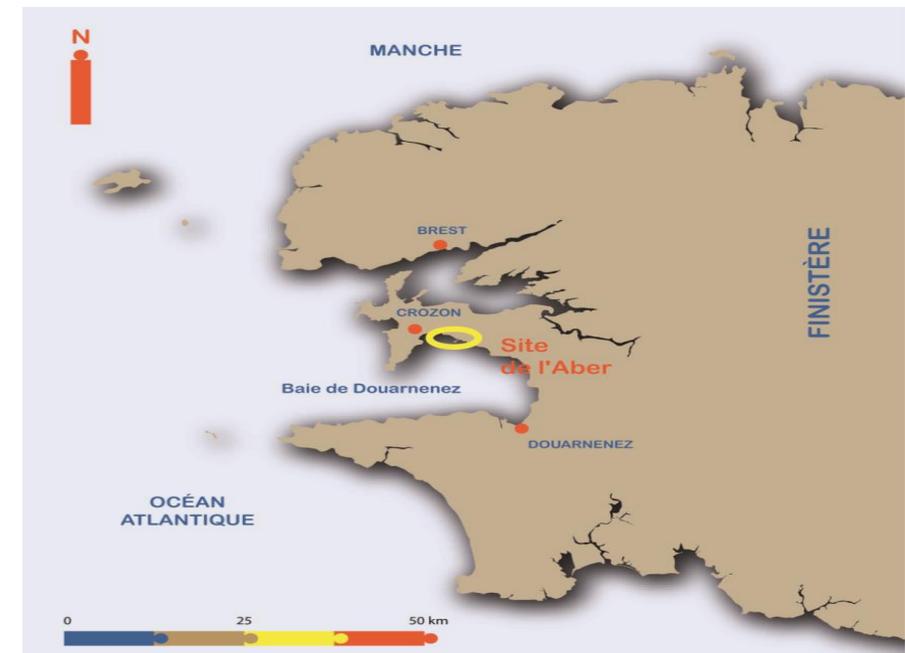
Gestion du Site de l'Aber: un enjeu fort pour la Biodiversité

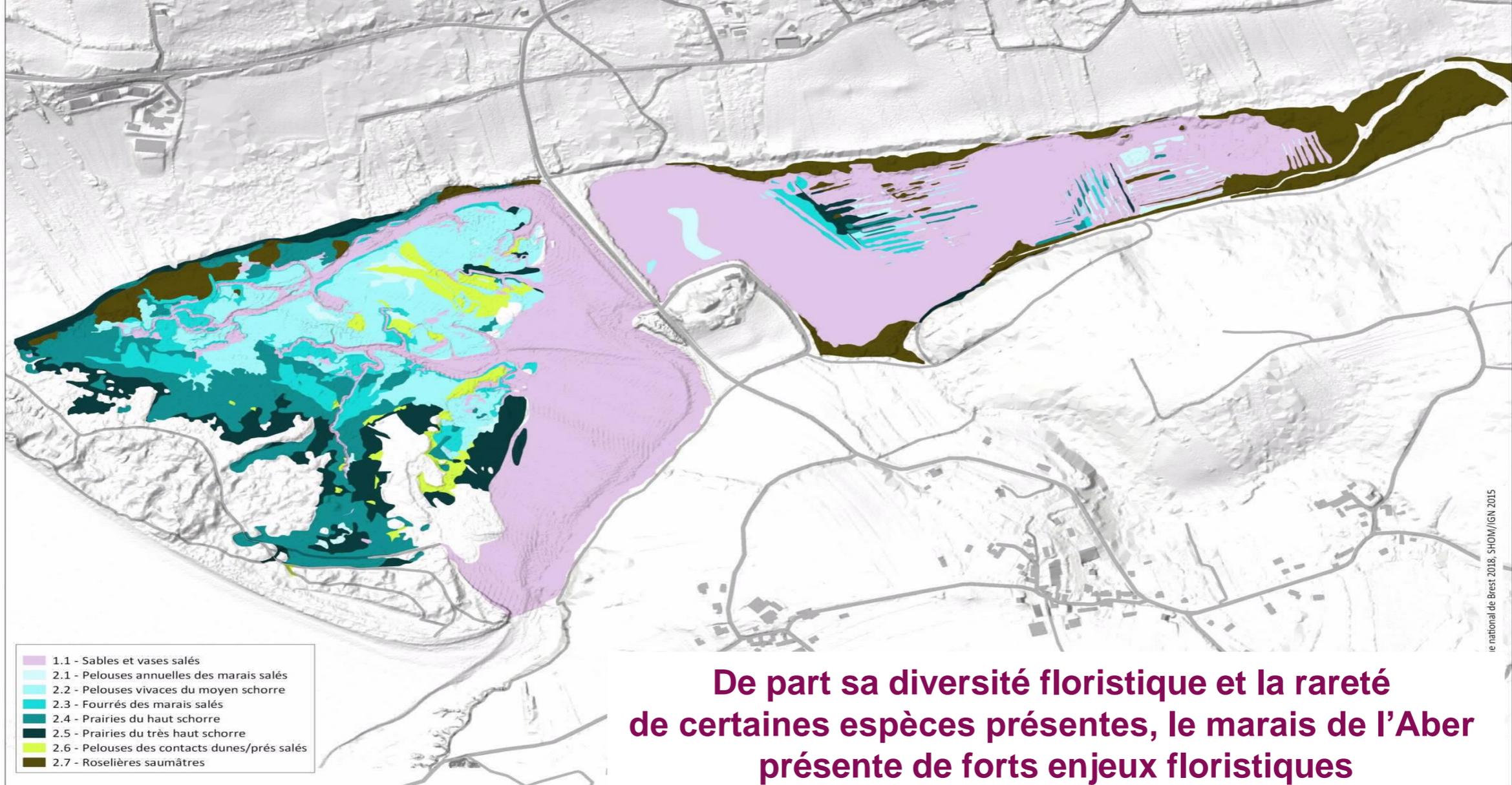


Marais de l'Aber-Crozon (C. Lefeuvre-OFB)

Contexte

- 98 ha propriété du conservatoire du littoral
- grande diversité de milieux: plage, milieux dunaires, vasières, marais, roselières...
- site dépoldérisé en 1981
- gestion confiée au Parc et à la commune de Crozon par convention en 2016
- missions du Parc:
 - réalisation d'études et de suivis scientifiques
 - rédaction du plan de gestion
 - surveillance du site
- autres statuts de protection:
 - Site natura 2000 « presque-île de Crozon »
 - Réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presque-île de Crozon





De part sa diversité floristique et la rareté de certaines espèces présentes, le marais de l'Aber présente de forts enjeux floristiques

- **une pêche électrique (septembre 2017)**
- **pêche au verveux, filet droit et à la senne (2 en 2017 et 4 en 2018)**
- **espèces remarquables inventoriées:**
 - truite de mer
 - anguille
 - bar
 - dorade royale
 - sardine
 - carrelet



Poursuite des suivis

- Oiseaux
- Poissons



En 2020,

- **Finalisation du plan de gestion (notamment l'évaluation) et répartition des actions avec la communauté de communes**
- **Signature d'une nouvelle convention avec la communauté de communes « Presqu'île de Crozon-Aulne maritime »**
- **Poursuite des suivis**



L'action du PNMI hors marais littoraux

Avoir des actions en cohérence terre-mer :

- Rejets côtier
- Avis



Marais de l'Aber-Crozon (C. Lefeuvre-AFB)

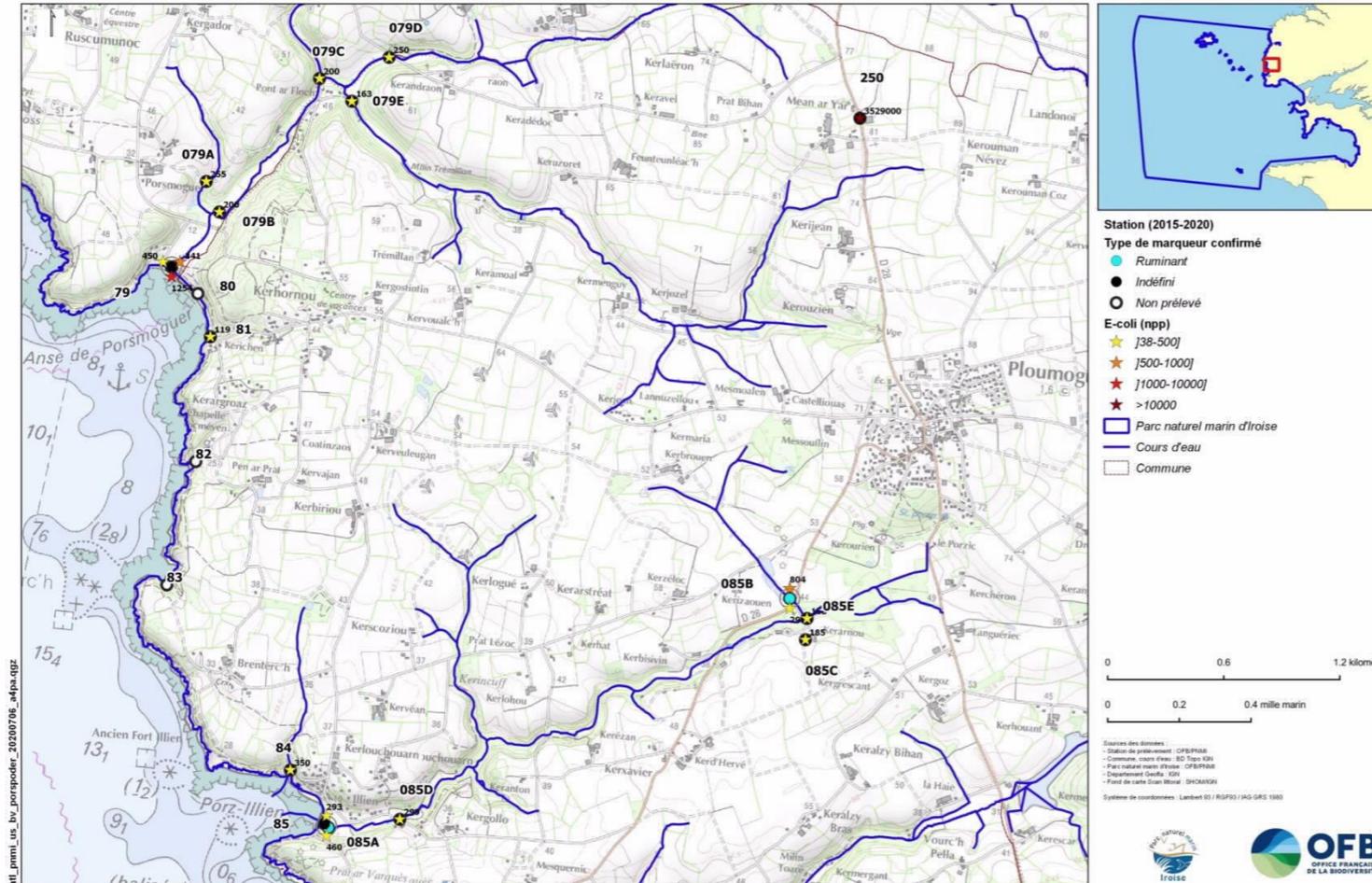
Cohérence terre-mer

PARC NATUREL MARIN D'IROISE

Analyses microbiologiques des rejets côtiers de Ploumoguer

DOCUMENT DE TRAVAIL

EDITEE LE : 06/07/2020



la plage d'Illien classée
« insuffisante » en 2021:

- Pollution bactériologique d'origine humaine, bovine et porcine (investigation du SD29/PNMI): contrôle en lien avec la MISEN
- Avis du PNMI

MERCI